



Projet Pédagogique Mercredis



2025

Chanter

Jouer

Grandir



Rire

cuisiner

Sommaire

| | |
|----------------------------------------------|-----------------------|
| <u>Diagnostic</u> | <u>Page 2</u> |
| <u>Objectif</u> | <u>Page 4</u> |
| <u>Contact</u> | <u>Page 6</u> |
| <u>Fonctionnement vie quotidienne</u> | <u>Page 6</u> |
| <u>Fonctionnement activité</u> | <u>Page 10</u> |
| <u>Equipe</u> | <u>Page 13</u> |
| <u>Nos partenaires</u> | <u>Page 16</u> |
| <u>Modèle d'évaluation</u> | <u>Page 17</u> |
| <u>Conclusion</u> | <u>Page 19</u> |

Diagnostic

1. Ville

RAI est un petit village situé dans l'ORNE en NORMANDIE. Cette commune fait partie du canton de L'AIGLE Ouest. Située à 150kms à l'Ouest de Paris, les 1500 habitants résident sur une commune d'une superficie de 1603 ha. Elle possède une église romane du XIème siècle : Notre Dame de l'Assomption. En face, un ancien lavoir vient d'être restauré de même que la « ferme de Rai » où siègent de nombreuses manifestations culturelles, qui appartient maintenant à la Communauté de Communes des pays de L'AIGLE. Profitant d'un cœur de bourg dynamique avec un petit centre commercial attrayant, la vie associative est très importante et de nombreuses possibilités sont offertes aux amateurs de sports.

2. Association

Le Centre de Loisirs de RAI « Bulle d'Air » est une association qui a pour objet de proposer aux enfants un milieu favorable au développement et à l'épanouissement individuel et collectif par des loisirs, rencontres, vie collective, activités sportives et sorties culturelles. Depuis le 1er janvier 2012, elle succède à L'Amicale Laïque et gère l'accueil de Loisirs de Rai, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans révolus.

3. Localisation

**Pôle Animation Pierre SEVIN
Route de St Symphorien
61270 Rai**

4. Locaux

Au rez-de-chaussée :

- Le hall d'accueil offre aux familles un accès facilité aux informations du Centre de Loisirs, mais aussi à la vie du Pôle Animation Pierre SEVIN et plus largement de la commune. On peut y trouver les programmes d'activités, le projet éducatif de la structure, le projet pédagogique, la plaquette de présentation (plus accessible et plus ludique) présentant les orientations éducatives de l'ACM, ainsi que la caisse aux affaires perdues !
- Par le hall, on accède à un bloc sanitaire.
- Une salle d'accueil pour les + 6 ans avec un espace détente (avec coussins, BD...), un espace d'activité.
- Une autre salle est destinée à l'Accueil Ados. Ces deux pièces sont en enfilade, ce qui facilite la passerelle entre les 2 accueils jeunes.
- Entre les deux salles il y a un bloc sanitaire.
- Dans l'autre aile, une salle est réservée pour les 3-6 ans avec du mobilier et des jeux adaptés. Elle dispose d'un espace de créativité avec 3 tables et 16 chaises, un espace de jeux (jeux de construction, poupées, cuisine...) ainsi qu'un coin repos où des livres sont à disposition.
- Des lits sont directement accessibles dans le placard de la salle.
- Accolé à la salle des petits, un espace de douche est aménagé.
- Une kitchenette permet de proposer des ateliers « cuisine » en petit effectif.

A l'étage :

- Le palier offre un espace vestiaire et un bloc sanitaire.
- Le bureau de l'équipe d'animation.
- Une salle d'activité
- La dernière salle de l'aile est le bureau du Directeur de l'accueil Ados
- Entre les deux salles il y a un bloc sanitaire.

A l'extérieur :

- La cour dispose d'une structure de jeux, dont 2 jeux ressorts, un espace engazonné et ses bacs de jardinage : « Incroyables Comestibles », projet co-animé par la mairie et le centre de loisirs. Les légumes et autres cultures (herbes aromatiques...) sont accessibles à tout le monde, chacun se sert selon ses besoins. Les enfants aident durant l'année à cultiver et entretenir ces bacs, encadrés par les animateurs. Divers accessoires sont disponibles (ballons, frisbees, raquettes...).

Mais aussi

- La proximité de la bibliothèque, de la ludothèque et du gymnase nous permet de proposer des activités culturelles et sportives dans un lieu protégé et sécurisant.
- Nous avons accès à la cour de l'école avec un city stade, un espace goudronné permettant des ateliers « rollers », un espace engazonné.
- Nous profitons aussi du parcours de santé, avec ses jeux et son city stade.
- Le centre aquatique « Cap Orne » de l'AIGLE, complète notre offre d'activités.

5. Public

Le Centre de Loisirs reçoit tous les enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans révolus. Tous les enfants sont accueillis dans une démarche égalitaire sans discrimination sociale ou culturelle. Les enfants présentant un handicap physique ou mental, le sont également avec les éventuelles prédispositions que nécessite un accueil de qualité.

Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Nous pouvons accueillir un enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique sous condition d'une mise en place un projet d'accueil personnalisé entre les parents, le médecin et le responsable du centre, et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité et les locaux.

L'équipe travaillera en collaboration avec la famille de l'enfant, en amont si possible et pendant son accueil, des rencontres seront organisées pour échanger sur l'évolution de l'enfant.

Pour améliorer l'accueil, des rencontres avec des éducateurs spécialisés pourront être organisées, afin d'avoir des pistes d'amélioration de l'accueil de l'enfants.

L'équipe d'animation pourra suivre des formations sur l'accueil d'enfant portant un handicap

Objectif

1. Les valeurs de l'association

La citoyenneté

C'est l'apprentissage de la vie en société, la connaissance et le respect de l'autre, et la création de liens de solidarité.

La démocratie

C'est le droit à la différence, à la parole et à la participation. Ce droit donné à l'enfant lui permet de se sentir acteur.

L'engagement

C'est sensibiliser les enfants au fait qu'ils peuvent s'engager dans des projets et des actions qui les touchent (ex l'écologie, le bénévolat, les clubs sportifs etc.)

L'inclusion

C'est inclure tous les enfants sans discrimination dans le centre. D'intégrer les parents dans les projets, de les rendre acteurs. De permettre, de favoriser les relations inter générationnelles.

2. Les objectifs

| Permettre à l'enfant de s'exprimer | | | Objectif éducatif |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------|
| Offrir la possibilité de donner son avis et ses idées | | Favoriser le sentiment d'être écouté | Objectifs Pédagogiques |
| Organiser des temps d'échanges et des outils (ex une boîte à idées) | Prendre le temps d'écouter et échanger individuellement avec chaque enfant | Prendre en compte leurs remarques et leurs demandes | Objectifs d'animation |

| Développer le lien social et la citoyenneté | | | | Objectif éducatif |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------|------------------------|
| Favoriser la notion de respect | | Développer le vivre ensemble | | Objectifs Pédagogiques |
| Faire respecter les règles de vie en collectivité | Sensibiliser au respect du matériel | Mettre en place des jeux collectifs | S'ouvrir vers l'extérieur, vers l'autre. | Objectifs d'animation |

| Favoriser l'intégration de chaque enfant | | | | Objectif éducatif |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Permettre à chaque enfant de s'intégrer | | Intégrer les parents dans le centre | | Objectifs Pédagogiques |
| Adapter les activités | Organiser des jeux ou des temps de présentation | Offrir aux parents la possibilité de participer à la gestion de l'association en rejoignant le Conseil d'Administration | Organiser des événements avec les parents et les enfants, créer des liens | Objectifs d'animation |

| Développer l'éveil culturel et leurs créativité | | | | Objectif éducatif |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|------------------------|
| Développer leur imaginaire et créativité | | Favoriser les activités culturelles | | Objectifs Pédagogiques |
| Mettre en place un thème | Mettre en place diverses activités manuelles et d'expressions | Organiser des sorties culturelles | Développer les activités sportives | Objectifs d'animation |

| Favoriser l'autonomie, la responsabilité et le développement de l'enfant | | | | Objectif éducatif |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Soutenir l'enfant dans sa démarche de responsabilisation | | Favoriser la participation des enfants dans ses activités et sa vie quotidienne. | | Objectifs Pédagogique |
| Accomplir des actions autonomes pour lui et pour le groupe. | Apprendre le respect du matériel | Faire participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne | Amener l'enfant à faire seul dans les activités et la vie quotidienne. | Objectifs d'animation |

- **Prendre du plaisir**

L'objectif le plus important est que les enfants prennent du plaisir à venir au Centre de Loisirs de Rai « Bulle d'Air », qui doit être un lieu où les enfants peuvent rigoler, s'amuser, chanter, jouer, grandir, sauter, courir etc.

Contact

1. Bureau

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Président :</u> Mr Damien MARY <u>Vice-Président</u> Mr Andrew THOMPSON-COON | |
| <u>Secrétaire</u> Mme Mayliss MERY <u>Secrétaire Adjointe</u> Mme Carole JOSCHT | <u>Trésorière</u> Mme Elise BIARD <u>Trésorière Adjoint</u> Mme Jade GUERRIER |
| <u>Autres membres du Conseil d'Administration</u> Stéphanie PINTEL, Fanny CAVALLI, Charlène POUCHARD, Rose TEINTURIER, Sylvie RENO, Christine CORBIN, Vincent GALIN, | |

2. Responsable de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

| | |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom Prénom | CAVALLARO Lorenzo |
| Fonction | Directeur de structure |
| Mail | assbulledair@gmail.fr |
| Téléphone | 0781843851 0250769032 |
| Site internet | https://centredeloisirsrai.fr/ |
| Facebook | https://www.facebook.com/bulle.dair.3990 |

Fonctionnement vie quotidienne

1. L'accueil et le départ des enfants

Fonctionnement

Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou à la demi-journée

Les horaires d'arrivée

07h30- 9h00 et 12h00-14h

Les horaires de départ :

12h00-14h00 et 16h00-18h00

L'accueil

- Un animateur est désigné pour faire l'accueil. Il doit
 - Inscrire les enfants
 - Inscrire les informations des parents.

- Compter les effectifs et les différents régimes alimentaires, en informer le directeur et les animateurs
- Les animateurs qui ne font pas l'accueil, s'occupent et jouent avec les enfants
- A 9h les groupes vont dans leurs salles, les animateurs doivent les compter.

Le départ des enfants

Les animateurs doivent :

- Inscrire les enfants qui partent
- Faire un retour de la journée aux parents
- Donner les informations aux parents pour les prochains jours
- S'occuper et jouer avec les enfants

2. Temps forts de la journée

Réunion des enfants

Le Rôle des animateurs

- Ils permettent à chaque enfant d'avoir un temps de parole
- Ils décrivent la journée (planning des activités des tâches, etc.)

Le Rôle des enfants

- Le but de la réunion est de donner la parole aux enfants sur leur ressenti, leurs vacances ou sur divers sujets, cela peut être un moment pour chanter

Repas

Les Mercredis

Les enfants apportent leurs repas et le mange au pôle animation

Le Rôle des animateurs

- Ils sont garants du bon déroulement du repas et favorisent les échanges dans le respect.
- Ils aident les petits sans faire à leur place pour qu'ils apprennent à le faire seul.
- Ils veillent à ce que les enfants goûtent un peu à tout sans les forcer.
- Ils aident à servir le repas et à débarrasser les tables

Le Rôle des enfants

- Les repas constituent un moment de plaisir et de détente (convivialité, partage, écoute, dialogue, équilibre) ; ils ne doivent donc pas être précipités.
- Ils doivent essayer de goûter à tout
- Ils aident à débarrasser les tables

Temps libre**Le Rôle des animateurs**

- Ils jouent et discutent avec les enfants
- Ils sont disponibles et à l'écoute des enfants
- Ils peuvent prendre une pause (en roulement.)

Le Rôle des enfants

- Ils peuvent se défouler, souffler et faire ce qu'ils veulent dans la limite des règles.
- Ce sont des moments importants pour se construire, échanger et être seul ou en groupes sans l'animateur

Temps calme**Le Rôle des animateurs**

- Ils jouent et discutent avec les enfants
- Ils sont disponibles et à l'écoute des enfants
- Ils peuvent prendre une pause (en roulement.)

Le Rôle des enfants

- Les petits qui ne vont pas à la sieste ont la possibilité de s'allonger.
- Ils peuvent faire des jeux calmes et non salissants (ex jeux de société)

Sieste**Le Rôle des animateurs**

- Ils aident les enfants à s'endormir,
- Ils vérifient que les enfants n'ont pas eu de problème

Le Rôle des enfants

- Les enfants qui ne dorment pas, intègrent l'activité.

L'hygiène**Le Rôle des animateurs**

- Ils veillent à ce que le passage aux toilettes des enfants se fasse systématiquement avant le repas de midi et le goûter.
- Ils doivent faire attention à l'hygiène des enfants tant corporelle (lavage des mains, pipi d'enfants...) que vestimentaire et ne doivent pas hésiter à changer l'enfant si besoin.

Le Rôle des enfants

- Les enfants ont un libre accès aux toilettes, cependant il faut qu'ils préviennent un animateur.

3. Les règles de collectivité

Les règles doivent être régulièrement rappelées aux enfants

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>Dans la cour</u> Attendre un animateur pour sortir Demander pour prendre un jouet et le ranger Ne pas cracher Ne pas mettre d'objet dans la bouche d'égout.</p> <p><u>Dans le Pôle Animation</u> Ne pas crier Ne pas courir et jouer dans les couloirs et les escaliers Faire attention et ranger les jouets et les feutres Demander pour prendre un jeu de société Ne pas aller dans la cuisine Ne pas aller dans les salles sans demander Ne pas fouiller dans le matériel manuel Ne pas prendre l'ascenseur</p> <p><u>Cantine</u> Ne pas crier Ne pas jouer avec la nourriture, l'eau et la vaisselle Rester assis sur la chaise tout le long du repas Ne pas se retourner Aller aux toilettes avant ou après</p> | <p><u>Camarades</u> Respecter et ne pas insulter Ne pas taper Ne pas embêter Ne pas voler ou prendre un objet de ses mains Ne pas abimer ses objets ou dessin</p> <p><u>Adultes</u> Respecter et ne pas insulter Ne pas taper Ecouter</p> <p><u>En sortie</u> Ne pas aller sur la route Être rangé, Ne pas pousser sur la route Ne pas jouer Ne pas monter sur les poteaux Attendre l'accord des animateurs pour traverser</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

4. Trousse de secours



La trousse de secours doit être adaptée selon le nombre de personnes concernées par la sortie (enfants et adultes), le milieu environnant (montagne, mer, campagne, etc.), les activités physiques ou sportives prévues. La trousse ne doit contenir que des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures et les petites plaies.

Il est fortement conseillé d'y insérer un récapitulatif des principaux numéros d'urgences (Samu, Pompiers, centre antipoison...) ainsi que les coordonnées téléphoniques de la structure et de ses responsables.

Lors d'une sortie, il est important d'emporter un exemplaire des fiches sanitaires des participants ainsi que les traitements d'urgence le cas échéant (asthme, etc.).

Au retour de la sortie, il est indispensable de reporter sur le registre d'infirmerie les éventuels soins prodigués.

Les animateurs doivent vérifier régulièrement leurs contenus et informer le directeur s'il manque des choses

En cas de besoin, il est possible d'isoler un enfant, dans la salle de musique car les autres enfants n'ont pas le droit d'y rentrer. Un lit y sera installé pour que l'enfant puisse se reposer.

Numéro d'urgence

Pompiers 18

Samu 15

Police 17

Numéro d'Urgence Européen 112

Allo enfance maltraitée 119

Fonctionnement activités

1. Les activités

Objectifs :

- Proposer des activités variées pour répondre aux objectifs pédagogiques.
- Permettre aux enfants de vivre différentes expériences tout en respectant leurs envies et en s'adaptant aux imprévus.

Déroulement :

Les animateurs élaborent en amont un planning d'activités qui peut être ajusté en fonction des conditions (météo, préférences des enfants, etc.). Ils encadrent les enfants tout en encourageant leur autonomie, évitant d'agir à leur place. Les activités proposées alternent entre activités manuelles, sorties de découverte, petits jeux, contes et jeux de société, afin de diversifier les expériences.

Les enfants apprécient particulièrement la participation active des animateurs lors des jeux.

Évaluation :

- Nombre d'enfants participants
- Retour des enfants lors de réunion

2. Activités sportives**Objectifs :**

- Faire bouger les enfants.
- Faire découvrir des disciplines et des clubs.

Déroulement :

Nous avons, dans notre équipe d'animateurs, un éducateur sportif diplômé qui a mis en place plusieurs séances d'initiation à différentes disciplines (handball, kin-ball, rollers, basket, football, etc.).

Nous organisons des initiations sportives avec des clubs des environs : le club de rugby de L'Aigle, le club de football de Rai, le club de judo de Rai, et Risle Aventure.

Évaluation :

- Nombre d'enfants participants
- Nombre de clubs ayant fait une initiation

3. Photo et vidéo**Objectifs :**

- Découvrir le montage photo et vidéo.
- Valoriser les activités des enfants.

Déroulement :

Les enfants réalisent des exposition photo pour la ludothèque de RAI. Ils prennent eux-mêmes les photos et effectuent les montages.

Évaluation :

- Nombre de photos réalisées
- Nombre d'enfants participants
- Les enfants maîtrisent la réalisation et le montage des photos :
- Retours des parents et des visiteurs de la ludothèque.

4. le socle commun avec les écoles

Une coordination sera mise en place avec la CDC de l'AIGLE, afin de travailler sur des projets communs avec les écoles

5. Médiathèque/ Ludothèque

Objectifs :

- Permettre aux enfants de découvrir et de profiter des jeux et livres disponibles à la médiathèque/ludothèque.
- Favoriser les échanges et collaborations avec la médiathèque/ludothèque par le biais de projets communs

Déroulement :

Nous organisons régulièrement des sorties à la médiathèque/ludothèque pour offrir aux enfants l'occasion de s'immerger dans l'univers des livres et des jeux à leur disposition. Ces sorties sont aussi l'occasion de participer à des projets communs, qui peuvent être initiés soit par la médiathèque/ludothèque dans le cadre d'actions qu'ils organisent localement, soit par le Centre de Loisirs pour solliciter leur participation à nos propres projets ou thèmes. Par exemple, cela peut inclure des expositions photos, des séances de lecture de contes ou des animations autour d'un thème spécifique.

6. Thème

Objectifs :

- Stimuler l'imagination des enfants à travers des thèmes captivants et variés.
- Créer des activités immersives en lien avec le thème choisi, incluant décorations, animations et moments d'échange.

Déroulement :

L'équipe pédagogique sélectionne et met en place des thèmes destinés à éveiller la créativité des enfants. Chaque thème donne lieu à une préparation minutieuse comprenant la conception de décors adaptés, l'organisation d'animations interactives et la mise en place d'échanges enrichissants autour du sujet. En complément, un grand jeu est organisé en lien avec le thème. Ce jeu mobilise les enfants autour d'une activité collective ludique, avec des rôles à jouer, des défis à relever ou des objectifs communs à atteindre, favorisant ainsi l'esprit d'équipe et la convivialité.

Évaluation :

- Retour des enfants lors de réunion
- Les activités étaient cohérentes et en lien direct avec le thème.
- Les décors élaborés ont contribué à une immersion complète des enfants dans l'univers créé.
- Un grand jeu a été organisé

7. Soirée

Objectifs :

- Permettre aux enfants de se défouler.
- Favoriser la convivialité et les interactions sociales.

Déroulement :

Nous organisons plusieurs soirées à thème (pizza, Noël, barbecue, etc.) durant lesquelles les enfants peuvent se défouler. Ces soirées sont très appréciées par les enfants, qui les réclament souvent.

Évaluation :

- **Nombre de soirées organisées :** .
- **Participation des enfants :**
- **Ambiance et convivialité :**

8. Intégration des parents

Objectifs :

- Intégrer les parents dans les activités de leurs enfants.
- Favoriser la convivialité et les interactions sociales.

Déroulement :

- Le café parent : Un mercredi par mois, un temps d'échange entre les parents et les animateurs est organisé entre 8h et 9h pour discuter autour d'un café.
- Le musée : Une fois par mois, le centre se transforme en musée avec les œuvres des enfants, ouvert aux parents le soir.
- L'arbre de Noël : Un spectacle a été offert aux familles.
- La soirée casino

Évaluation :

- Nombre de parents participants :
- Implication des parents dans le centre :

Equipe

1. L'équipe

Directeur

- Lorenzo BPJEPS

Adjoint

- Esmeralda Stagiaire BAFD

Animateurs/trices

- Laurent BEES
- Fanny CPJEPS
- Laura BAFA
- TITOUEN
- Veronique stagiaire CPJEPS

L'équipe d'animation est susceptible de changer durant l'année

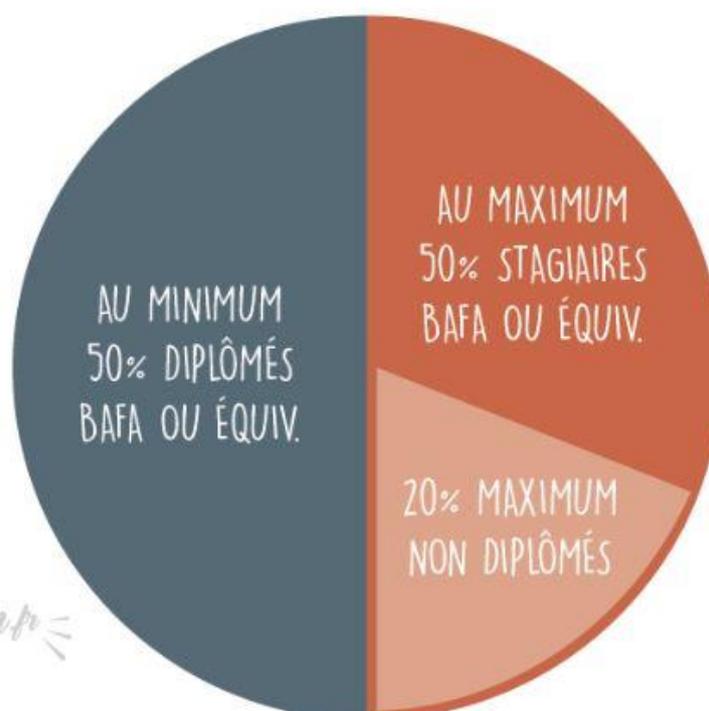
2. Les normes d'encadrement d'un Accueil Collectif de Mineurs

EN ACCUEIL DE LOISIRS

Le taux d'encadrement minimum en accueil de loisirs varie selon l'âge des enfants accueillis :



*Je Suis
Animateur.fr*



- Le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement des accueils de loisirs accueillant au plus 50 mineurs

3. Rôle du directeur

- Veiller à ce que l'équipe applique les règles de sécurité et la réglementation d'ACM,
- Créer une cohésion d'équipe,
- Être à l'écoute des animateurs,
- Gérer les réunions d'équipe,

- Faire le relais entre les différents partenaires (Conseil d'Administration, Mairie, CAF, DDCSPP, sport, etc.) et les animateurs,
- Assurer la gestion financière, matérielle et administrative,
- Former les animateurs, les suivre et valider les animateurs stagiaires,
- Mettre en œuvre le projet pédagogique,
- Rendre des comptes au bureau de Bulle d'Air.
- Gérer les inscriptions
- Exerce aussi les rôles d'un animateur et doit être un exemple.

En cas d'absence du directeur, c'est le directeur adjoint désigné qui reprend toutes les fonctions de celui-ci

4. Rôle des animateurs

- Animer les différents moments de la journée,
- Aider et communiquer avec ses collègues,
- Connaitre les effectifs tous les jours,
- Gérer les activités,
- Veiller à la sécurité physique et affective de chaque enfant,
- Accompagner l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute de l'autre,
- Être à l'écoute des enfants,
- Être garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie,
- Respecter les enfants, les parents, ainsi que le personnel communal (agent d'entretien, de cantine, etc.),
- Porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité qu'ils vont réaliser (tenue de sport pour les activités physiques, etc.),
- Participer aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan,
- Garder le secret professionnel,
- Respecter et faire respecter, les règles de sécurité, le règlement des ACM et celui mis en place par le directeur,

5. Pauses

Les animateurs pourront prendre des pauses à condition de :

- Prévenir
- Prendre hors des moments importants (activités, réunions, etc.)
- Hors des moments d'accueil du matin et du soir
- Veiller à ne pas laisser en sous effectifs l'équipe d'animation
- Faire un roulement

6. Alcool, cigarettes et drogue

La consommation d'alcool et de drogue est strictement interdite avant et durant les heures de fonction. En cas de non-respect, le bureau en sera prévenu et prendra les mesures nécessaires.

Les animateurs pourront fumer durant leur temps de pause à l'extérieur des locaux et ne pas être à la vue des enfants. Ils veilleront à ne pas jeter les cigarettes par terre, mais dans le cendrier prévu à cet effet.

7. Retard et absence

En cas de retard, l'animateur doit prévenir le directeur. En cas de répétition de retard, l'animateur recevra un avertissement et le directeur préviendra le bureau.

En cas d'absence, l'animateur doit prévenir le plus rapidement le directeur et la justifier

8. Téléphone portable

Il est interdit de jouer avec son téléphone portable et de l'utiliser à des fins personnelles.

9. Réunions

Une réunion est organisée une fois par mois celles-ci permettent de

- Préparer un planning prévisionnel des activités,
- Évaluer et discuter de notre travail avec les enfants
- Établir un bilan en équipe.
- Proposer et échanger sur des projets d'animations
- Rappeler les règles

A l'issue de la réunion, les animateurs ont une semaine pour fournir le planning d'activités et la liste de matériel

10. Formation

Nous envoyons régulièrement des animateurs en formations BAFA et BAFD

Nous avons dans notre équipe un apprenti BPJPES Animation Sociale

Des temps de formation entre nous sont organisés sur différents thèmes (ex sur les jeux extérieurs, les jeux de sociétés etc)

Les animateurs ont accès à plusieurs plateformes de formation (Rézorne, Uniformation etc.) et peuvent s'y inscrire. Certains ont déjà suivi différentes formations

11. Suivi des animateurs

Des échanges sont régulièrement fait avec l'équipe d'animation pour savoir comment ils se sentent dans l'association, revoir avec eux les choses qui ne vont pas ou qui marchent bien etc . Ces rencontres sont souvent informelles quand ce sont des petits sujets

Des entretiens sont organisés pour faire un bilan et voir avec eux les axes d'améliorations

Nos partenaires

La mairie de Rai joue un rôle central en mettant à disposition des locaux ainsi que du personnel pour la cantine, l'entretien, et un animateur. Leur soutien est essentiel au bon fonctionnement du projet.

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Orne est également impliquée, apportant son expertise dans le domaine éducatif.

La CAF nous offre un soutien financier précieux. De plus, grâce à la signature de la convention permettant d'accepter les Bons Vacaf, certaines familles peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle de leur participation.

Plusieurs mairies conventionnées contribuent également à notre projet : Écorcei, Beaufai, Les Aspres, Saint-Sulpice-sur-Risle, Saint-Martin-d'Écublei, Saint-Nicolas-de-Sommaire, Saint-Symphorien-des-Bruyères, La Gonfrière, La Chapelle-Viel, Saint-Ouen-sur-Iton et Aube (uniquement en août, pendant la fermeture de son Centre de Loisirs). Ces communes prennent en charge la majoration hors commune, fixée à 2 € par jour et par enfant les mercredis, et à 3 € par jour et par enfant pendant les vacances scolaires.

Enfin, plusieurs acteurs locaux apportent leurs contributions :

- La Médiathèque/Ludothèque de Rai.
- Le club de football La Vedette de Boisthorel.
- Le Judo Club de Rai.
- L'U.V Rai-Aube.
- Risle Aventure.

Modèle d'évaluation

Des échanges seront organisés avec les enfants pour connaître leurs ressentis
Chaque animateur remplira cette grille durant la réunion bilan.

| | Intitulé | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Observations |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|---|--------------|
| Notion de respect | Les enfants ont participé à l'élaboration de la charte de vie | | | | | | |
| | Les enfants ont respecté la charte de vie | | | | | | |
| | Les enfants ont utilisé les formules de politesses | | | | | | |
| | Les enfants ont participé aux rangements des activités | | | | | | |
| | Les enfants ont rangé les jouets sortis | | | | | | |
| | Les enfants ont participé à la mise en place des goûters et au débarrassage du goûter | | | | | | |
| Responsabilité et autonomie | Les enfants ont été sollicités à faire seul | | | | | | |
| | Des temps libres ont été organisés | | | | | | |

| | | | | | | | |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|--|--|
| | Les enfants avaient le choix de leurs activités | | | | | | |
| | Des temps d'échange avec les enfants ont été mis en place | | | | | | |
| | Le temps de parole des enfants était bien réparti | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Thèmes | Des activités en lien ont été mises en place | | | | | | |
| | Les enfants ont apprécié | | | | | | |
| | Les enfants y ont été sensibles | | | | | | |
| | Des décors pour créer un cadre imaginaire ont été mis en place | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Activités | Des activités de jeux collectifs ont été proposées | | | | | | |
| | Une partie libre a été laissée aux enfants lors des activités manuelles | | | | | | |
| | Les enfants ont participé à des activités sportives | | | | | | |
| | Les activités étaient préparées | | | | | | |
| | Elles étaient adaptées aux enfants | | | | | | |
| | Les enfants ont-ils apprécié ? | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Grands jeux | Les enfants ont-ils aimé ? | | | | | | |
| | Les enfants ont-ils joué ensemble ? | | | | | | |
| | Les animateurs ont-ils créé un environnement imaginaire avec : | | | | | | |
| | Histoire | | | | | | |
| | Costume | | | | | | |
| | Décor | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Sorties | Etaient elles adaptées aux enfants ? | | | | | | |
| | Des sorties culturelles sont organisées | | | | | | |

| | | | | | | | |
|------------------------------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|
| Participer à des sorties avec d'autres structures | | | | | | | |
|------------------------------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|

Conclusion

Le Centre de Loisirs de RAI « Bulle d'Air » doit être un endroit sécurisant pour les enfants, où ils pourront passer d'agréables moments tout en respectant des règles de vie collective. Pour cela, les animateurs devront organiser et mettre en place diverses activités et projets adaptés aux enfants.